

DEPARTEMENT	Sciences de l'Éducation et de la Formation
--------------------	---

DATES DES VOTES

EN CONSEIL D'UFR

09/10/2026

EN CONSEIL DE DÉPARTEMENT

25/09/2026

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2026 - 2027

LICENCE 1 Option Sciences de l'Éducation et de la Formation

SEMESTRE 1

ED01OP1T		Enseignement Présentiel (CC)									
Découverte du monde de l'éducation scolaire					Durée (Si applicable)		Pourcentage	Coefficient	Informations complémentaires, documents autorisés...		MODE DE CALCUL
	Évaluations intermédiaires		Oral individuel		15 min	50%	5	Présence aux cours (3 CM et 3TD) obligatoire			
Responsable(s) pédagogique(s)					Durée (Si applicable)		Période		Informations complémentaires, documents autorisés...		1. 1e chance : on fait la moyenne pondérée de toutes les notes de 1e chance 2. 2e chance : on fait la moyenne pondérée de toutes les notes de 2e chance 3. note de l'UE : on conserve la meilleure des 2 notes
	Évaluation finale tenant lieu de seconde chance		Devoir sur table		1h	période des examens	50%	5	Présence aux cours (3 CM et 3TD) obligatoire		
							100%	10			
Laurent TALBOT											

DEPARTEMENT Sciences de l'Éducation et de la Formation

DATES DES VOTES

EN CONSEIL D'UFR 09/10/2026

EN CONSEIL DE DÉPARTEMENT 25/09/2026

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2026- 2027

LICENCE 3 Option Sciences de l'Éducation et de la Formation

SEMESTRE 5

ED01OP5T

Enseignement Présentiel (CC)

**Education à l'égalité filles
-garçons : intérêt de l'EPS**

		Durée (Si applicable)	Pourcentage	Coefficient
Évaluations intermédiaires	Devoir sur table	30 min	25%	2,5
	Oral collectif	25 min	25%	2,5
		Durée (Si applicable)	Période	
Évaluation finale tenant lieu de seconde chance	Dossier collectif		période des examens	50%
				100%
				10

Informations complémentaires, documents autorisés...

Évaluation écrite individuelle synchrone durant la période des enseignements

Oral collectif synchrone durant la période des enseignements

Informations complémentaires, documents autorisés...

Évaluation écrite collective asynchrone : production, par groupe, d'un dossier écrit de 15 pages maximum. Dépôt sur Iris-Exams durant la semaine d'examen

MODE DE CALCUL

- 1. 1e chance** : on fait la moyenne pondérée de toutes les notes de 1e chance
- 2. 2e chance** : on fait la moyenne pondérée de toutes les notes de 2e chance
- 3. note de l'UE** : on conserve la meilleure des 2 notes

Responsable(s) pédagogique(s)

Ingrid VERSCHEURE